

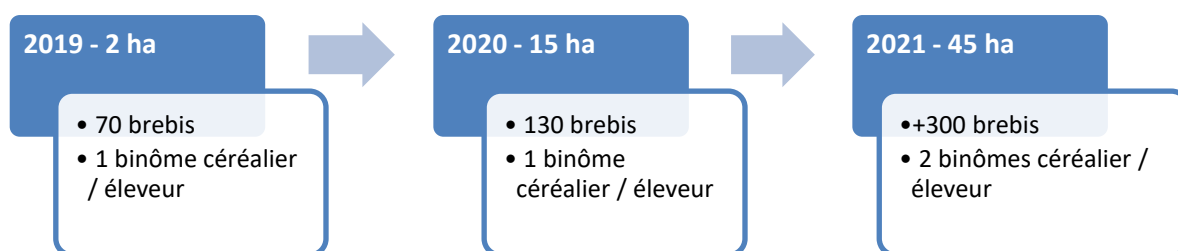
Le pâturage de couverts végétaux : un partenariat gagnant-gagnant entre éleveurs et céréaliers

Depuis 2019 quatre lycées agricoles de Bourgogne-Franche-Comté travaillent sur les coopérations pouvant exister entre éleveurs et céréaliers : échanges luzerne/fumier (Châtillon-sur-Seine et Fontaines), pâturage par des brebis des inter-rangs des vignes (Nevers), pâturage des céréales en sortie d'hiver et des repousses de colza (Vesoul), pâturage des couverts végétaux (Fontaines). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet CASDAR sur la transition agro-écologique.

Ce mardi 14 décembre avait lieu avec le soutien du programme Inn'Ovin, une présentation des résultats des travaux effectués à Fontaines depuis septembre 2019. Le programme Inn'Ovin développe des actions techniques et de promotion de la filière ovine pour répondre à deux grands enjeux : produire plus de viande d'agneau et de lait de brebis, et accroître le revenu des éleveurs en améliorant leurs conditions de travail ainsi que l'attractivité du métier. Le programme Inn'Ovin est par ailleurs impliqué dans d'autres études sur le pâturage de surfaces additionnelles (vergers, vignes etc.).



La démarche a été initiée par Jérôme Bertholon, directeur adjoint au lycée de Fontaines en charge du suivi des exploitations. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation incitait les établissements à travailler sur la transition agro-écologique et l'amélioration des pratiques pour produire en travaillant différemment. L'idée de Jérôme Bertholon était de faire bénéficier les céréaliers de la présence des animaux, sans qu'ils n'aient la contrainte de l'élevage dont ils se sont affranchis ; et de faire bénéficier aux éleveurs d'une ressource fourragère intéressante. Cette démarche tend à se développer :



La présentation a commencé avec Denis Chapuis (CA71), qui a exposé les différents essais réalisés dans la plaine fontenoise sur les couverts végétaux entre 2011 et 2021, et le colza fourrager, en apportant des données chiffrées sur les rendements obtenus, l'appétence des différents mélanges, leurs valeurs alimentaires, ainsi que leurs coûts. Michaël Floquet (directeur du pôle ovin régional de Charolles) a témoigné sur son expérience antérieure au lycée agricole de Saint-Pouange (10), et les différents essais réalisés ainsi que leurs impacts à l'échelle du système d'exploitation. Il a partagé de manière très concrète les grands enseignements tirés de ses 11 années de pratiques d'élevage en zone céréalrière. Le détail de ces présentations est disponible dans le diaporama ci-joint.



Avant une visite des parcelles, une table ronde a permis de recueillir les avis de Jean Decombard et Régis Têtu, céréaliers à Fontaines, ainsi que Michaël Floquet et Alexandre Saunier éleveur à Ciry-le-Noble. La démarche a tenté Jean Decombard initialement pour des aspects techniques : ses sols manquaient de matière organique et de phosphore, et il y avait une problématique de ray grass. Après quelques recherches sur internet et des discussions avec Jérôme Bertholon, il s'est lancé sur 2 ha en 2019. La présence de Régis Têtu au conseil d'administration du lycée lui a permis de se tenir au courant des différents essais en cours, et l'observation dans la plaine l'a convaincu à tester le pâturage cette année : **« avant on subissait l'implantation du couvert, aujourd'hui ça permet de créer une relation où chacun y trouve son compte, d'ajouter un peu de réflexion au système »**. Leur retour est globalement positif même s'il reste quelques ombres au tableau : **« les brebis mangent bien le ray grass mais il repousse malgré tout »** regrette Jean Decombard. **« La destruction du couvert n'est pas totale et en fonction de la culture suivante, un passage de glyphosate peut s'avérer nécessaire »** rajoute Régis Têtu qui pensait pouvoir s'en passer. Les sols fontenois sont très argileux, et les céréaliers ont pour habitude de les travailler tôt dans l'hiver. Cette pratique est à adapter en fonction de la présence des brebis : cette année, Régis Têtu ne pourra pas labourer mais il a prévu de faire un mulch de terre avec un outil à dents.



Charolles et Ciry-le-Noble sont respectivement à 80 et 60 km de Fontaines. Le déplacement (effectué par la coopérative Terre d'Ovin) en vaut la chandelle pour les deux éleveurs présents pour de multiples raisons : **« la ressource fourragère est non négligeable, ça m'a permis de nourrir 200 brebis pendant 2 mois »** constate Alexandre Saunier. Michaël Floquet renchérit sur les bonnes performances animales : **« un couvert pâturé jeune avec une bonne diversité floristique permet aux brebis de reprendre de l'état (+1.6 point de NEC* en 2020), c'est une alternative intéressante pour ne pas nourrir en bâtiment. Le déplacement des brebis sur des terres céréalières diminue également la pression parasitaire. »**. Les craintes du départ concernant la présence des brebis en

plaine et les relations avec les autres usagers (promeneurs, vélos, chasseurs) ont rapidement été levées avec la présence de panneaux d'information sur la démarche. En revanche, la surveillance reste la crainte principale des éleveurs, si un tel système se perpétue, une organisation collective devra être trouvée. Aujourd'hui, les élèves de BTS ACSE du lycée s'organisent pour assurer une surveillance quotidienne et prévenir les éleveurs en cas de problème. La clôture, le déplacement des animaux et les soins éventuels reviennent aux éleveurs qui doivent également s'adapter à un paysage totalement différent du charolais : l'absence de haies pour arrêter les brebis en cas de fuite doit être anticipée par une clôture rigoureuse avec un poste électrique fiable. La météo conditionne beaucoup la réussite de la démarche : non seulement au moment de l'implantation, mais aussi au moment du pâturage. Cet automne très pluvieux a beaucoup couché le couvert qui a été piétiné par les brebis et moins bien consommé.

Les quatre agriculteurs le soulignent, la relation entre le binôme éleveur/céréaliériste est un des points clés de la réussite de telles synergies. **« Le céréalier met la terre à disposition, il sème, l'éleveur apporte la semence, les animaux et s'occupe de la surveillance, et tout ça se déroule sans échange d'argent entre nous parce que chacun y trouve son compte »** souligne Régis Têtu. Du point de vue de Jean Decombard, l'essentiel est de se connaître pour bien travailler ensemble.

Plusieurs questions restent encore ouvertes : **est-ce qu'il existe une différence sur la vie du sol entre une parcelle pâturée et une parcelle détruite à l'éco-rouleau ? Quel est l'impact de ces deux pratiques sur le rendement ?**

La discussion s'est élargie vers d'autres perspectives de coopération entre éleveurs et céréaliers : pâturage de blé sortie d'hiver, pâturage de colza à l'automne/début d'hiver. Cette dernière technique a été testée par Michaël Floquet lors de son expérience antérieure, elle s'est montrée très concluante sur la gestion des altises sans insecticide. Cette technique a particulièrement interpellé Jean Decombard qui **« ne peut plus faire de colza à Fontaines à cause des difficultés à gérer la pression des insectes ravageurs »**. L'arrêt des colzas représente une perte de 75K€ de chiffre d'affaire chez Jean Decombard sans compter l'absence de trésorerie estivale que la vente du colza engendrait. **Peut-être que nous verrons bientôt des brebis pâturer dans les colzas à Fontaines ?**



La discussion s'est poursuivie dans les parcelles pour observer l'effet du pâturage des brebis et une démonstration de pose de clôture électrique rapide.

Pour aller plus loin :

Projet Poscif : <http://www.agrofile.fr/poscif/>
Programme Inn'Ovin : <https://www.inn-ovin.fr/>

*Note d'Etat Corporel